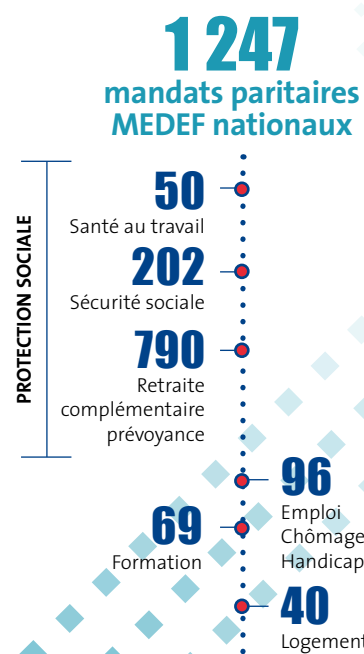
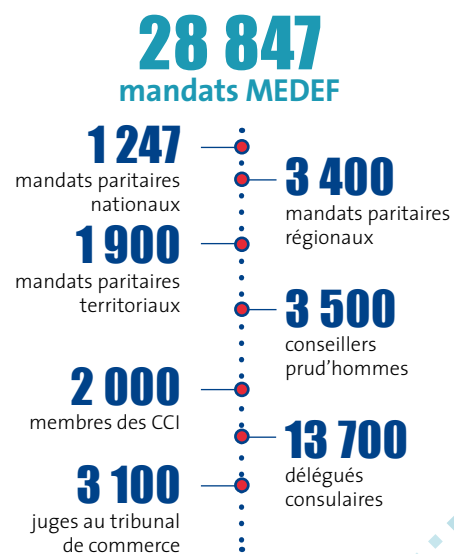


NOS MANDATS DÉPARTEMENTAUX (SUITE)

PÔLE EMPLOI - FORMATION	PÔLE LOGEMENT	UGECAM
<p>TRANSITION PRO (ancien FONGECIF) AGCNAM (CNAM) CFA DE L'UNIVERSITÉ INSA CENTRE VAL DE LOIRE (Institut National des Sciences Appliquées) CAEN (Conseil de l'Education Nationale) : est consulté par toutes questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du service public de l'Académie</p> <p>CREFOF (Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle) : le comité est chargé de fonctions de diagnostic, d'étude dans le champ de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelle</p>	<p>CRAL (Comité Régional d'Action Logement) : représente action logement au niveau du territoire auprès des entreprises, des salariés...</p> <p>COMITÉ RÉGIONAL DE L'HABITAT : émet son avis sur la satisfaction des besoins en logement des différentes catégories de population, oriente la politique de l'habitat</p>	<p>BPI CCI CENTRE VAL DE LOIRE CESER DEV'UP : accompagne les entreprises dans leur démarche de développement économique</p> <p>COMITÉ DE BASSIN LOIRE BRETAGNE : est consulté sur les grandes options politiques de l'eau dans le bassin</p>

PANORAMA



Vous souhaitez en savoir + ?

L'UDEL MEDEF Loiret organise le 19 novembre prochain de 9h00 à 17h00 en ses locaux, une formation syndicale animée par l'AcademybyMEDEF sur le thème : « décoder le MEDEF et son écosystème ». Cette journée est un concentré des notions indispensables à connaître pour les dirigeants d'entreprise qui souhaitent s'engager pour agir efficacement dans l'intérêt général des entreprises en vue d'exercer pleinement son mandat et ses missions. Elle permet un décodage de l'environnement patronal et syndical, du monde politique et institutionnel et de mieux appréhender les grands enjeux et positions du MEDEF.

INSCRIPTIONS : cloiseau@udel45.com

L'UDEL MEDEF LOIRET
 recherche régulièrement des chefs d'entreprise ou cadres dirigeants prêts à s'engager dans un mandat !

Vous souhaitez rejoindre l'aventure ?
 Contactez Olga GUITTON,
 Déléguée générale UDEL MEDEF Loiret

oguitton@udel45.com
 ☎ 02 38 78 18 04



MANDATS
 VOTRE ENGAGEMENT
 AU MEDEF

Soyez nos meilleurs ambassadeurs en nous suivant sur les réseaux sociaux



act' **UDEL** 03

LE JOURNAL DE L'UDEL MEDEF LOIRET

MANDATS

LES MANDATS, S'ENGAGER POUR LES ENTREPRISES ET LA SOCIÉTÉ

Représenter les entreprises à travers ses mandats patronaux : c'est à la fois l'une des missions premières de l'UDEL-MEDEF Loiret et une compétence qui lui est spécifique. Ce sont ainsi 500 mandataires patronaux - chefs d'entreprises - qui agissent dans l'ensemble de la région Centre-Val de Loire dans diverses instances et de nombreux domaines. Grâce à leur implication, ils contribuent à l'instauration d'un dialogue social efficace, en portant la voix des entreprises et en défendant leurs intérêts.

> Lire la suite P2



Leur rôle est souvent méconnu, mais pourtant crucial pour représenter les entreprises dans les différentes instances de la société civile. Les mandataires y exercent des compétences sociales, économiques, juridiques, pour l'intérêt collectif des entreprises.

Désignés par l'UDEL MEDEF Loiret, les mandataires agissent en lien étroit avec le MEDEF : déclinaison territoriale des grandes politiques nationales et promotion des valeurs de l'entrepreneur à la clé. Ce sont des entrepreneurs ou de jeunes retraités qui font le choix de s'engager pour assurer la défense des intérêts communs des entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité.

À QUOI SERT UN MANDAT PATRONAL ?

« Défendre et promouvoir les intérêts communs des chefs d'entreprise »

Les mandats permettent de défendre et de promouvoir les intérêts de toutes les entreprises, quels que soient leur secteur d'activité et leur taille. Ils concernent tous les champs de la vie de l'entreprise : emploi, développement des compétences, économie, formation, protection sociale, santé, logement, environnement...

La gestion des mandats est l'une des missions essentielles de la représentation patronale que l'UDEL MEDEF Loiret incarne. C'est aussi son premier vecteur d'influence.

EN TANT QUE CHEF D'ENTREPRISE, QU'EST-CE QU'UN MANDAT PEUT M'APPORTER ?

« Agir concrètement pour les chefs d'entreprise »

Un mandat permet de s'ouvrir, de débattre et d'échanger. Le chef d'entreprise qui s'engage en tant que mandataire, peut y trouver matière à réflexion et à interrogation. Il peut également rencontrer les syndicats et élargir son réseau professionnel et institutionnel.

Le mandat est aussi une transmission et une acquisition de compétences techniques, relationnelles ou de négociation. Il permet de mieux connaître et comprendre les acteurs institutionnels locaux. C'est une expérience unique directement profitable à son entreprise.

QUELLES SONT LES MISSIONS DU MANDATAIRE ?

Chefs d'entreprise ou cadres dirigeants, les mandataires sont des bénévoles qui s'engagent, agissent et défendent l'entreprise et l'esprit d'entreprise dans toutes les instances concernées.

Les missions d'un mandataire sont de plusieurs natures :

- Assurer la défense des intérêts communs des entreprises quel que soit leur taille ou leur secteur d'activité
- Participer à une gestion efficace des ressources provenant des entreprises
- Assurer le relai des positions, des propositions, des valeurs entrepreneuriales défendues par le MEDEF National
- Contribuer à créer un environnement favorable aux employeurs
- Promouvoir les valeurs des entreprises et des entrepreneurs

LE RÔLE DE L'UDEL MEDEF LOIRET DANS LA GESTION DES MANDATS

« Recruter & désigner des mandataires »

La plupart des mandataires sont désignés par les partenaires sociaux et, à ce titre, l'UDEL MEDEF Loiret est appelée à désigner ses représentants au sein des organismes paritaires dans le collège employeur.

L'UDEL MEDEF Loiret sélectionne les mandataires en veillant à l'équilibre des secteurs d'activité, de la taille des entreprises, de ses adhérents et du respect de la parité en tenant compte de certains critères tels les compétences, la disponibilité, l'âge, le statut (en activité, retraité)...

L'UDEL MEDEF Loiret désigne ensuite ses mandataires selon un processus transparent et rigoureux.

« Suivre la gestion des mandats »

Le rôle de l'UDEL MEDEF Loiret est également d'informer en assurant la cohésion des mandataires et la cohésion des positions, de former en encourageant la participation aux formations organisées par le MEDEF et de valoriser ses mandataires (témoignages, participation aux Assemblées Générales, organisation de séminaires...)

TÉMOIGNAGES DE NOS MANDATAIRES



Sandrine BATTISTELLA

Présidente de la CPAM & Mandataire au Conseil de Prud'Hommes
Membre du Conseil d'Administration de l'UDEL MEDEF Loiret
Dirigeante de Synapses

Depuis de nombreuses années, j'ai le plaisir et l'honneur de siéger en tant que représentante du MEDEF, au Conseil d'Administration de la CPAM du Loiret.

À ce titre j'ai pu également participer jusqu'en 2018 aux travaux de la Commission de l'Action Sociale qui a pour but d'apporter son aide aux personnes en situation précaire. Face à des situations difficiles il est valorisant de pouvoir apporter une aide souvent indispensable et je crois que c'est le rôle des représentants des entreprises d'apporter leur savoir quand il peut être utile.

C'est donc avec une bonne connaissance du fonctionnement de la CPAM que j'ai accepté de prendre la présidence de la CPAM en 2018 en tant que représentante du MEDEF. Alors que le Directeur Général et son équipe de Direction, gèrent la CPAM

au jour le jour, la Présidente est plus particulièrement chargée de faire vivre de manière positive et efficace le paritarisme afin que les décisions puissent être prises en Conseil d'Administration et mises en œuvre le plus facilement possible.

C'est une tâche exigeante mais essentielle dans un pays qui a fait du paritarisme la clé de voute de son système social.

Toutefois la pandémie du COVID 19 a donné un relief particulier à ce mandat, tant les enjeux furent importants pour nos concitoyens et pour les entreprises. Ceci a pleinement justifié mon engagement tant personnel que comme représentant du MEDEF. Il a fallu accélérer la prise de décision, mettre en place de nouveaux modes de gouvernance puisque les réunions physiques n'étaient plus possibles et

s'adapter à un environnement sanitaire et réglementaire changeant continuellement. Il était essentiel que la voix des entreprises soit portée au sein de la CPAM dans cette situation extrêmement difficile pour elles. Je m'y suis attachée au côté des représentants des syndicats des salariés.

Cette première Présidence m'a renforcée dans ma conviction que les entreprises doivent s'investir chaque jour d'avantage dans la Société, au-delà de leur présence purement économique.

Le paritarisme est une vraie chance si nous voulons pouvoir faire évoluer les choses dans un climat plus apaisé.

C'est au travers des organisations patronales telles que le MEDEF que les entreprises peuvent et doivent s'investir car c'est objectivement leur intérêt.



Jean-François ESCUDIER

Mandataire au Conseil de Prud'hommes
Mandataire du Groupe Action Logement
Membre du Conseil d'Administration de l'UDEL MEDEF Loiret (personne qualifiée)

QU'EST-CE QUI VOUS A MOTIVÉ À ÊTRE MANDATAIRE DE L'UDEL MEDEF LOIRET ?

Les mandats font partie intégrante de la vie de l'entreprise et de notre vie de citoyen. Si je me suis impliqué, c'est parce que j'avais cette envie d'agir pour porter le message de l'Entreprise au sein du Conseil de Prud'hommes et d'Action Logement. En tant que mandataire Prud'homal, nous nous devons de défendre les entreprises, tout en respectant bien sûr, le droit du travail. Au sein d'Action Logement, notre mission est identique. Il faut savoir que les sources de financement du logement proviennent à 90% des entreprises. Ma motivation est celle de m'impliquer dans la vie locale et de porter le message de l'Entreprise à travers mes actions liées aux mandats.

QUEL BILAN TIREZ-VOUS DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Le paritarisme, en associant organisations patronales et syndicales, permet de débattre et d'échanger pour trouver un accord.

Cette expérience me bénéficie personnellement puisqu'elle rompt avec mon quotidien et instaure une dynamique de partage et d'échanges avec l'ensemble des mandataires. Concrètement, être mandataire au sein du Conseil de Prud'hommes encourage l'anticipation des actions à mettre en place dans les entreprises et donc d'engager, d'une certaine manière, la prévention nécessaire. Prévenir plutôt que guérir, voilà les bénéfices directs qu'un chef d'entreprise peut espérer obtenir à travers cette expérience. C'est de cette manière que nous vivons le paritarisme au quotidien.

QUEL(S) INTÉRÊT(S) POUR LES ENTREPRISES, À TRAVERS L'UDEL MEDEF LOIRET, DE S'INVESTIR ?

Si je prends comme exemple le Conseil de Prud'hommes, celui-ci est parfois confronté à certaines représentations erronées liées à des idées préconçues. En ce qui me concerne, mon souhait est de faire modestement « bouger les lignes ».

En s'engageant, un chef d'entreprise agit et renonce donc à subir !

C'est aussi une formidable manière de participer activement à la vie locale. J'ai débuté mon engagement il y a maintenant 25 ans. Sur la fin de ma carrière, cette mission m'a offert la possibilité d'effectuer une transition entre vie professionnelle et retraite, et de continuer à m'enrichir personnellement. Je tiens à souligner le fait que l'engagement mandataire, au-delà de ce qu'il peut apporter à des personnes retraitées, bénéficie tout particulièrement aux jeunes actifs. La force de l'engagement mandataire réside dans sa capacité à apporter de réelles compétences aussi bien à de jeunes chefs d'entreprise qu'à des personnes retraitées. Cette diversité des mandataires est d'ailleurs d'une grande richesse.

Quel que soit finalement son statut actif ou retraité, les mandats sont profitables à tous. Ils bénéficient tant à notre vie personnelle que sur le plan professionnel.

NOS MANDATS DÉPARTEMENTAUX

PÔLE SOCIAL	PÔLE ÉCONOMIE	FONCTION JURIDICTIONNELLE	PÔLE FORMATION	PÔLE SANTÉ
CAF CPAM	CCi	TRIBUNAL DE COMMERCE TRIBUNAL DES PRUD'HOMMES	ÉCOLE DE 2 ^e CHANCE POLYTECH LYCÉE JEAN-ZAY IUT CFA MÉTROPOLE	CIHL CDAPH (Commission des droits de l'autonomie des personnes handicapée)

NOS MANDATS RÉGIONAUX

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE	PÔLE EMPLOI	IPR	UGECAM
TJI est compétent pour traiter les litiges relevant du contentieux général de la Sécurité Sociale	APEC CPRI (Commission paritaire interprofessionnelle) a pour objet de représenter les salariés et employeurs de moins de 11 relevant des branches qui n'ont pas leur propre commission paritaire régionale	INSTANCE PARITAIRE RÉGIONALE st en charge de veiller à la bonne application de l'accord assurance chômage	A pour objet d'assurer la gestion et l'orientation des établissements sanitaires et sociaux